

Bottes d'alarmes
d'incendie.

8 Données de N. Front.
9 Canal et Decatur.
10 Canal et Royale.
11 Canal et Decatur.
12 Canal et Chartres.
13 Canal et Decatur.
14 Station de police du 3me préfecture, 716 Chartres.
15 Canal et Decatur.
16 Decatur et Hospital.
17 Dauphin et Bourbon.
18 Dauphin et Hospital.
19 Royale et Ursulines.
20 212 Dauphin, Pompe No 7.
21 St-Louis et N. Remparts.
22 Canal et N. Remparts.
23 Canal et Tchoupitoulas.
24 Canal et Camp.
25 Natchez et Tchoupitoulas.
26 Poydras et Sud Peters.
27 Poydras et Magasins.
28 Gravier et Magasins.
29 Poydras et Camp.
30 Poydras et St-Charles; Pompe No 12.
31 Gravier et St-Charles.
32 Commun et Carondelet.
33 Canal et Baronne.
34 Union et Dryades.
35 Poydras et Remparts.
36 Girod et Remparts.
37 Magasins et Girod; Pompe No 5.
38 Lafayette et Delta.
39 Julie et Water.
40 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
41 St-Joseph et Sud Peters.
42 St-Joseph et Camp.
43 Julie et St-Charles.
44 Magasins, près Poeyfard, Pompe No 8.
45 Calliope et Peters.
46 Calliope et Annunciation.
47 Erato et Constance.
48 St-Charles et Camp.
49 Calliope et Carondelet.
50 St-Charles et Erato.
51 Howard et St-Remparts.
52 Calliope et Freret.
53 Julie et Liberté.
54 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
55 Ave. Tulane et S. Basin, Station de Police du 1er Precinct.
56 Ave. Tulane, près S. Liberté.
57 Ave. Tulane et S. Claiborne.
58 Poydras, près Freret.
59 Lafayette et Miro.
60 Palmyre et St. Roman.
61 Avenue Tulane et Dupré.
62 St-Broad et Palmyre.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St-Remparts.
65 Calliope et Freret.
66 Julie et Liberté.
67 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
68 Tête de la rue Phalise.
69 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
70 Henderson et Front.
71 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
72 Raco et Annunciation.
73 Eau et Magasins.
74 Terpachore et Chippewa; 2me Station de Police.
75 Religieuse et Market.
76 Meipomene et Camp.
77 St-James et St. Peters.
78 Felicité et Chippewa.
79 Felicité, près Orange.
80 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
81 St-André et Fulton.
82 Terpachore et Carondelet.
83 St-André et Dryades.
84 St-André et Magnolia; Pompe No 21.
85 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
86 Jackson et Laurel; Pompe No 22.
87 Jackson et Colisse.
88 Annunciation et Sorapuru.
89 Tchoupitoulas et Sorapuru.
90 Jackson et Carondelet.
91 Jackson et Liberté.
92 Première et Constance.
93 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
94 Première et Howard.
95 Dryades et Decimine.
96 Decimine et Chestnut.
97 Troisème et Tchoupitoulas.
98 Quatrième et Laure.
99 Quatrième et Dryades.
100 Avenue Washington et Chipewa.
101 Washington et Camp, Pompe No 23.
102 Washington et Magnolia.
103 Sixième et S. Remparts.
104 Pleasant et Annunciation.
105 Septième et Fulton.
106 Neuvième et Magasins.
107 Harmonie et Tchoupitoulas.
108 Huitième et Chestnut.
109 Harmonie et Dryades.
110 Bienville et Carondelet.
111 Bienville et N. Prieur.
112 Bienville et N. Broad.
113 Canal et N. Génou.
114 Canal et N. Alexandre.
115 Bienville et avenue N. Hagan.
116 Douane et avenue Carrollton.
117 Alexandre et Chemin N. Metal.
118 Biplaniade et N. Remparts.
119 Toulouse et Bourgogne.
120 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No 21.
121 Bienville et St-Claude; Pompe No 10.
122 Ursulines et Liberte.
123 Biplaniade et Liberte.
124 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
125 Ursulines et N. Prieur.
126 Bienville et N. Broad.
127 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
128 Ste-Anne et N. Miro.
129 Dumasne et N. White.
130 Biplaniade et Dupré.
131 Bienville et Pont du Bayou; Station de Char.
132 Clonet et Royale.
133 Dumasne et Chartres.
134 Dauphin et Montegut.
135 Dauphin et Port; Pompe No 24.
136 St-Ferdinand et St-Claude.
137 Morris et Louis.
138 St-Claude et Congre.
139 Elmire et Bourgogne.
140 Louis et Bourgogne.
141 Dauphin et L'Indépendance.
142 Dauphin et Mazant.
143 Chartres et Grant.

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire d'Eugenie Marceur, Veuve de Victor Raphael Haüser vs Veuve Jules Marcellin et autres;

No 83.090—Cour Civile de District, Division D.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 16 JANVIER 1908 A MIDI.

A LA BOUCHE D'ENCAN DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 811 RUE BAURIE.

626 RUE TOULOUSE.

Entre les rues Bourbon et Dauphin — Bâti en briques à deux étages avec mansarde sur la rue parée, église de l'Opéra.

632 RUE BOURBON.

Entre les rues Toulouse et St-Martin — Bâti en briques à deux étages. Pas volet.

615 RUE ST-PHILIPPE.

Entre les rues Rampart et Bourgogne — Joli cottage simple sur une rue parée.

PAGE 60 ST-PAUL Basanien.

En vente, dans la ville de St-Paul, une partie de l'ancien village de St-Paul, vendue le 1er juillet 1907 et située dans l'arrondissement de l'Est.

Il s'agit d'un terrain de 1000 pieds de long sur 100 pieds de large.

Il y a un certain lot de terre, ensemble avec d'autres terrains qui s'y trouvent, et qui sont utilisés et nommés, à savoir:

1. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

2. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

3. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

4. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

5. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

6. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

7. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

8. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

9. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

10. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

11. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

12. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

13. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

14. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

15. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

16. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

17. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

18. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

19. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

20. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

21. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

22. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

23. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

24. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

25. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

26. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

27. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

28. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

29. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

30. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

31. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

32. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

33. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

34. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

35. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

36. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

37. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

38. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

39. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

40. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

41. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

42. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

43. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

44. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

45. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

46. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

47. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

48. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

49. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

50. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

51. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

52. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

53. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

54. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

55. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

56. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

57. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

58. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

59. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

60. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

61. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

62. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

63. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

64. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

65. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

66. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

67. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

68. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

69. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

70. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

71. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

72. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

73. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

74. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

75. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

76. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

77. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

78. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.

79. Une ligne de la plus grande et la plus étroite de la ville, dans l'arrondissement de l'Est.